

Wingles, le 13 novembre 2012

Lettre aux parents d'élèves du Lycée Voltaire de Wingles

Aujourd'hui, des enseignants du lycée Voltaire se mettent en grève pour protester contre la modification des règles de calcul de leurs services.

Sous prétexte que certains d'entre eux enseignent plus de huit heures hebdomadaires devant des effectifs dédoublés à moins de vingt élèves, la hiérarchie estime qu'ils doivent dispenser **une heure de cours gratuitement**. Or le temps de préparation reste le même quel que soit le nombre d'élèves. De plus les travaux pratiques, en sciences expérimentales notamment, exigent des effectifs dédoublés afin de pouvoir manipuler du matériel, ce qui demande une vigilance accrue des collègues encadrant vos enfants. Doivent-ils en être pénalisés ?

Les décrets stipulent d'autre part que les professeurs enseignant 6h dans des classes à examen sont déchargés d'une heure de cours. Or l'accompagnement personnalisé n'est pas pris en compte dans ce mode de calcul. Ainsi certains collègues sont-ils **doublement lésés**. Il est injuste d'augmenter le temps de travail d'un enseignant sans rémunération adéquate. C'est le contraindre à consacrer moins de temps à la préparation de ses cours. A terme vos enfants en pâtiront.

Dans un contexte actuel où les conditions d'enseignement se dégradent, nous nous sentons à nouveau atteints dans la considération due à notre métier et notre confiance en l'institution est entamée. La décision est d'autant plus intolérable qu'elle n'est pas appliquée partout en France alors que l'**Education** est censée être **nationale**...

Les enseignants grévistes

Ne pas jeter sur la voie publique
